



Pourquoi ce guide ?

Suite aux récentes réformes réglementaires en matière d'évaluation environnementale, les Agences régionales de santé (ARS) sont de plus en plus sollicitées par l'Autorité environnementale (Ae) pour avis sanitaire sur les projets d'aménagement et documents d'urbanisme. Ne disposant pas de cadre méthodologique permettant de guider ces **avis sanitaires**, la Direction générale de la santé (DGS) a sollicité L'EHESP pour développer un outil d'analyse des **impacts sur la santé des projets d'urbanisme** à destination des ARS et initier un travail de recherche et d'expertise sur les **leviers de promotion de la santé dans le champ de l'urbanisme**.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail multidisciplinaire regroupant des chercheurs et des professionnels du monde de la santé publique, de l'environnement et de l'urbanisme a été constitué en 2012. Les regards croisés de chacun ont permis de mener une large réflexion autour des enjeux de santé publique en milieu urbain et d'identifier des pistes pour agir pour un urbanisme favorable à la santé.

A qui s'adresse-t-il ?

- Agence régionale de santé (ARS)
- Aménageurs, collectivités, DREAL et tous les acteurs impliqués dans le processus de décision urbaine

Ce guide doit permettre d'enclencher une acculturation des professionnels de l'urbanisme, de l'environnement et de la santé par la clarification de concepts et la mise à disposition d'outils.

Liens utiles

[Pour consulter le guide](#)

[Pour en savoir plus](#)

[View PDF](#)